



# MISE À JOUR DE L'ÉTAT DU STOCK DE PÉTONCLES (*PLACOPECTEN MAGELLANICUS*) DES ZONES DE PRODUCTION DE PÉTONCLES 1 À 6 DE LA BAIE DE FUNDY

## Contexte

La Gestion des ressources de Pêches et Océans Canada (MPO) demande que soit formulé chaque année un avis scientifique sur l'état du stock de pétoncles dans les zones de production (ZPrP) 1 à 6 de la baie de Fundy afin d'établir un total autorisé des captures (TAC, poids de la chair) à l'appui de la pêche. Le stock de pétoncles dans les ZPrP 1 à 6 est évalué selon un calendrier d'évaluation pluriannuelle, avec des rapports de mise à jour produits entre les années d'évaluation complète. La dernière évaluation complète du pétoncle de la baie de Fundy a eu lieu en 2015 (MPO 2016, Nasmith *et al.* 2016). Une mise à jour de l'état du stock a été fournie en 2018 pour la saison de pêche 2018-2019 (MPO 2019).

Les objectifs du présent rapport consistent à : déterminer les conséquences de différents taux d'exploitation dans les ZPrP 1A, 1B, 3, 4, 5 et 6 pour la saison 2019-2020; fournir un avis sur les taux d'exploitation provisoires pour le début de la saison 2020-2021 dans les ZPrP 1A, 1B, 3 et 4; recueillir tous les renseignements sur les prises accessoires d'espèces non ciblées. Si de tels renseignements sont disponibles, on doit relever tout changement important lié à la présence des espèces faisant partie des prises accessoires par rapport aux années précédentes. Les taux d'exploitation provisoires sont fournis pour l'année de pêche suivante afin de permettre le début de la pêche en octobre, avant l'établissement des TAC finaux (en décembre). La saison de pêche s'étend du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante. Les données sur les pêches de la saison 2019-2020 sont préliminaires (en date du 15 juin 2020) et ne couvrent pas toute l'année de pêche.

La présente réponse des Sciences découle du processus de réponse des Sciences du 24 août 2020 sur la mise à jour de l'état du stock de pétoncles de la baie de Fundy dans les zones de production de pétoncles 1A, 1B et 3 à 6.

## Renseignements de base

Des relevés de populations sont réalisés chaque année par les Sciences du MPO. La dynamique des populations de pétoncles de taille commerciale et de recrues pour toutes les ZPrP (annexe 1) a été modélisée à l'aide d'un modèle bayésien état-espace présentant les modifications figurant dans les documents de Smith *et al.* (2012) et de Smith et Hubley (2014). Une description détaillée de la conception du relevé et des limites des strates figure dans le document de Nasmith *et al.* 2016). Dans le présent document, les pétoncles dont la hauteur de coquille est de 80 mm et plus sont considérés comme étant de taille commerciale. Ceux dont la hauteur de coquille se situe entre 65 et 79 mm sont considérés comme étant des recrues qui devraient atteindre la taille commerciale au cours de l'année suivante. Les pétoncles dont la hauteur de coquille est inférieure à 65 mm sont considérés comme étant des prérecrues.

Les prises de pétoncle dénombrées dans les évaluations comprennent les débarquements commerciaux des trois flottilles de pêche côtière du pétoncle et les prises à des fins

alimentaires, sociales et rituelles (ASR) effectuées à l'aide d'une drague à pétoncles. Au cours de la saison de pêche 2018-2019 (ci-après appelée « année de pêche 2019 ») et de la saison de pêche 2019-2020 en date du 15 juin 2020 (ci-après appelée « année de pêche 2020 »), il n'y a eu aucune prise ASR par dragage dans la baie de Fundy. Les prises débarquées dans le cadre des activités de pêche récréative et ASR faites au carrelet, au râteau et à la main ne sont pas enregistrées : aucune donnée n'est donc disponible pour l'évaluation.

Il y a eu quatre sorties d'observateurs en mer visant à surveiller la pêche du pétoncle dans la baie de Fundy au cours de l'année de pêche 2019, et deux sorties semblables au cours de l'année de pêche 2020, en date du 15 juin 2020. À l'heure actuelle, le MPO n'exige pas que les sorties dans les zones de pêche du pétoncle (ZPêP) 28A-D (annexe 1) soient observées. Il faut donc se référer au document de Sameoto et Glass (2012) pour les analyses antérieures sur les rejets de la pêche côtière du pétoncle.

### **Description de la pêche**

La pêche côtière du pétoncle de la baie de Fundy compte trois flottilles (totalité de la baie, milieu de la baie et partie supérieure de la baie). Comme le nom l'indique, les titulaires de permis pour la totalité de la baie peuvent pêcher dans toute la baie de Fundy. Quant aux titulaires de permis pour le milieu de la baie, ils ont accès à toutes les zones qui se trouvent au nord de la ligne de démarcation du milieu de la baie. Enfin, les titulaires de permis pour la partie supérieure de la baie n'ont accès qu'aux eaux du fond de la baie (annexe 1). La pêche est gérée au moyen de divers facteurs, comme la limitation de l'accès, la limite de taille des dragues, les fermetures saisonnières, la hauteur de coquille minimale et les restrictions quant au nombre de chairs. La largeur des dragues ne doit pas dépasser 5,5 m et les anneaux doivent mesurer au moins 82 mm de diamètre intérieur. La flottille de la totalité de la baie pêche selon un régime de quotas individuels transférables (QIT), tandis que celles du milieu et de la partie supérieure de la baie ont des quotas concurrentiels. Les TAC et les débarquements sont déclarés sous forme de poids de chair (muscles adducteurs).

## **Analyse et réponse**

### **Indicateurs de l'état du stock**

#### **État du stock de la zone de production de pétoncles 1A**

Durant l'année de pêche 2019 dans la ZPrP 1A, la flottille de la totalité de la baie a capturé un total de 467,49 tonnes (t) par rapport à un TAC de 455,02 t (450 t avant la conciliation des quotas après la pêche), dont 29 % provenaient de l'extérieur de la zone utilisée pour la modélisation de la population dans la ZPrP 1A. Pour la pêche de 2020 en date du 15 juin 2020, les débarquements préliminaires s'élevaient à 289,29 t par rapport à un TAC de 415 t et 3 % des débarquements provenaient de l'extérieur de la zone modélisée. Les TAC et les débarquements récents sont résumés à l'annexe 2. Le taux de prises commerciales pour l'année de pêche 2019 était de 27,7 kilogrammes par heure (kg/h), ce qui représente une diminution par rapport à 2018 (29,6 kg/h). En date du 15 juin 2020, le taux de prises préliminaire pour 2020 était de 26,1 kg/h.

En 2019, l'état du stock selon les relevés (mesuré en grammes par pétoncle à hauteur de coquille de 100 mm) était de 10,0 g, soit une baisse par rapport à 2018 (11,4 g) et une valeur inférieure à la moyenne à long terme (1997 à 2018) de 11,2 g. Des groupes de prérecrues ont été observés dans la ZPrP 1A; des prérecrues de petite taille (hauteur de coquille de 25 à

**Région des Maritimes**

---

35 mm) étaient présentes près de la ligne de démarcation nord du secteur sud du milieu de la baie (figure 1, annexe 1; voir Nasmith *et al.* 2016 pour une description détaillée de la strate). L'estimation de la biomasse des recrues de pétoncles en 2019 était de 12,1 t, soit une baisse par rapport à 2018 (25,3 t), et une valeur inférieure à la médiane à long terme (1997 à 2018) de 58,4 t. Les recrues étaient absentes de grandes portions de la ZPrP 1A (figure 2). La biomasse des pétoncles de taille commerciale a été observée principalement dans les strates de 8 à 16 milles, une abondance relativement élevée étant mesurée dans certaines régions situées dans la portion est des strates de 8 à 16 milles et dans la strate du secteur sud du milieu de la baie (figure 3). L'estimation de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en 2019 était de 2 268 t (chair), soit une baisse par rapport à 2018 (3 365 t), mais elle est supérieure à la médiane à long terme de 1 732 t et se situe dans la zone saine (figure 4).

Le tableau 1 présente les scénarios de prises pour la saison de pêche 2019-2020. Les projections de la biomasse sont calculées à l'aide des estimations de la croissance pour l'année en cours et la mortalité naturelle correspond à la moyenne des cinq dernières années. Lors de la saison 2019-2020, le TAC pour la ZPrP 1A s'élevait à 415 t. Pour ce niveau de prises, le tableau 1 doit être interprété comme suit : des prises totales de 415 t correspondent à un taux d'exploitation de 0,18, ce qui entraîne une diminution prévue de 16 % de la biomasse commerciale. La probabilité que la biomasse commerciale augmente est de 27 %, la probabilité que des prises de 415 t permettent à la population de demeurer au-dessus du point de référence limite (PRL) est supérieure à 99 % et la probabilité que la population demeure au-dessus du point de référence supérieur (PRS) est de 94 %. Pour l'année de pêche suivante (2020-2021), la probabilité que des prises de 172 t dépassent un taux d'exploitation de référence de 0,15 serait de 10 %.

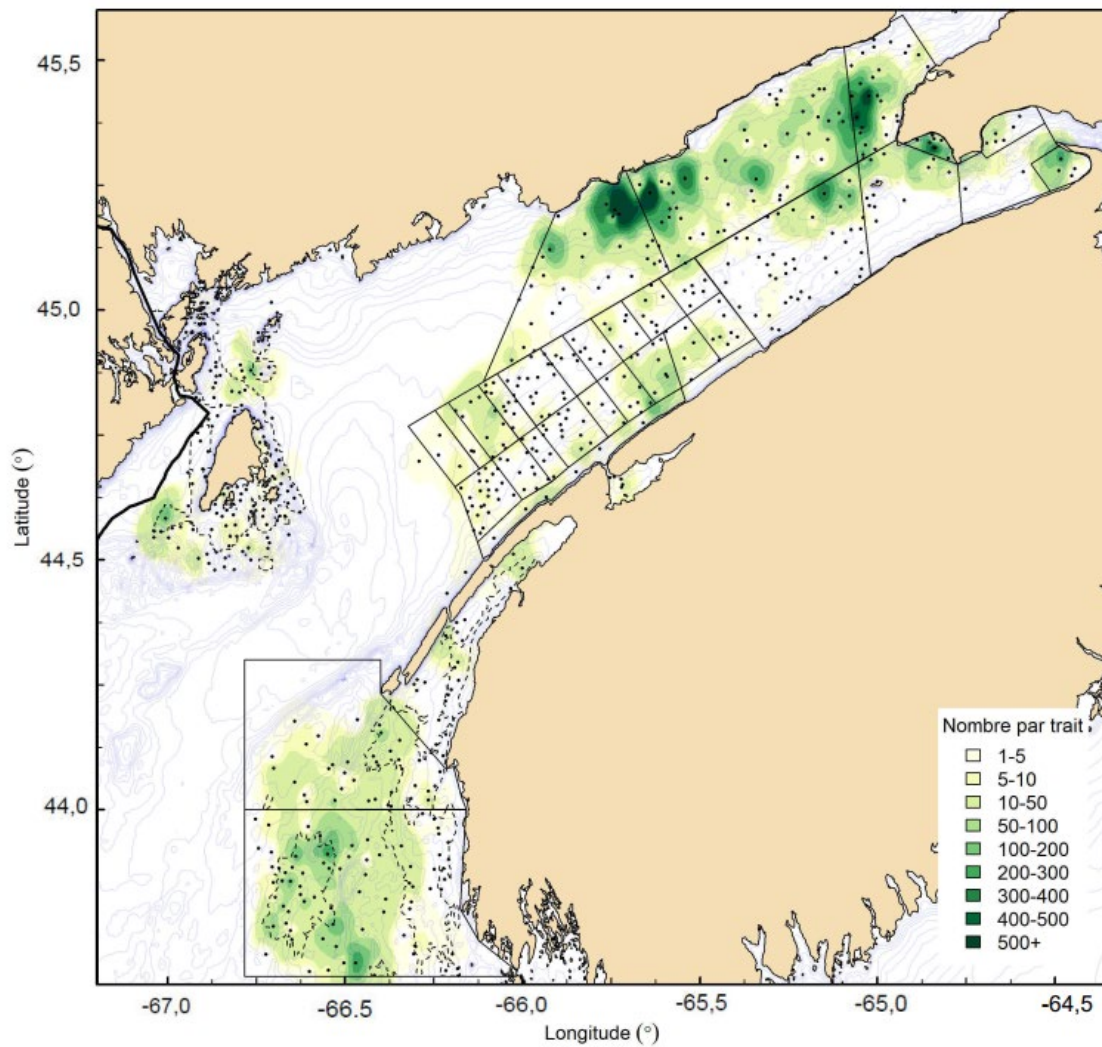


Figure 1. Répartition spatiale (nombre/trait) des prérecrues (hauteur de coquille inférieure à 65 mm) dans la baie de Fundy et ses environs en 2019. Les points représentent les stations de relevé. Les lignes noires pleines représentent les strates de relevé et les lignes noires tiretées correspondent aux strates de relevé représentant un effort de pêche élevé (à l'intérieur des lignes tiretées) ou faible (à l'extérieur des lignes tiretées), d'après l'analyse du système de surveillance des navires (SSN) (voir Smith et al. 2012).

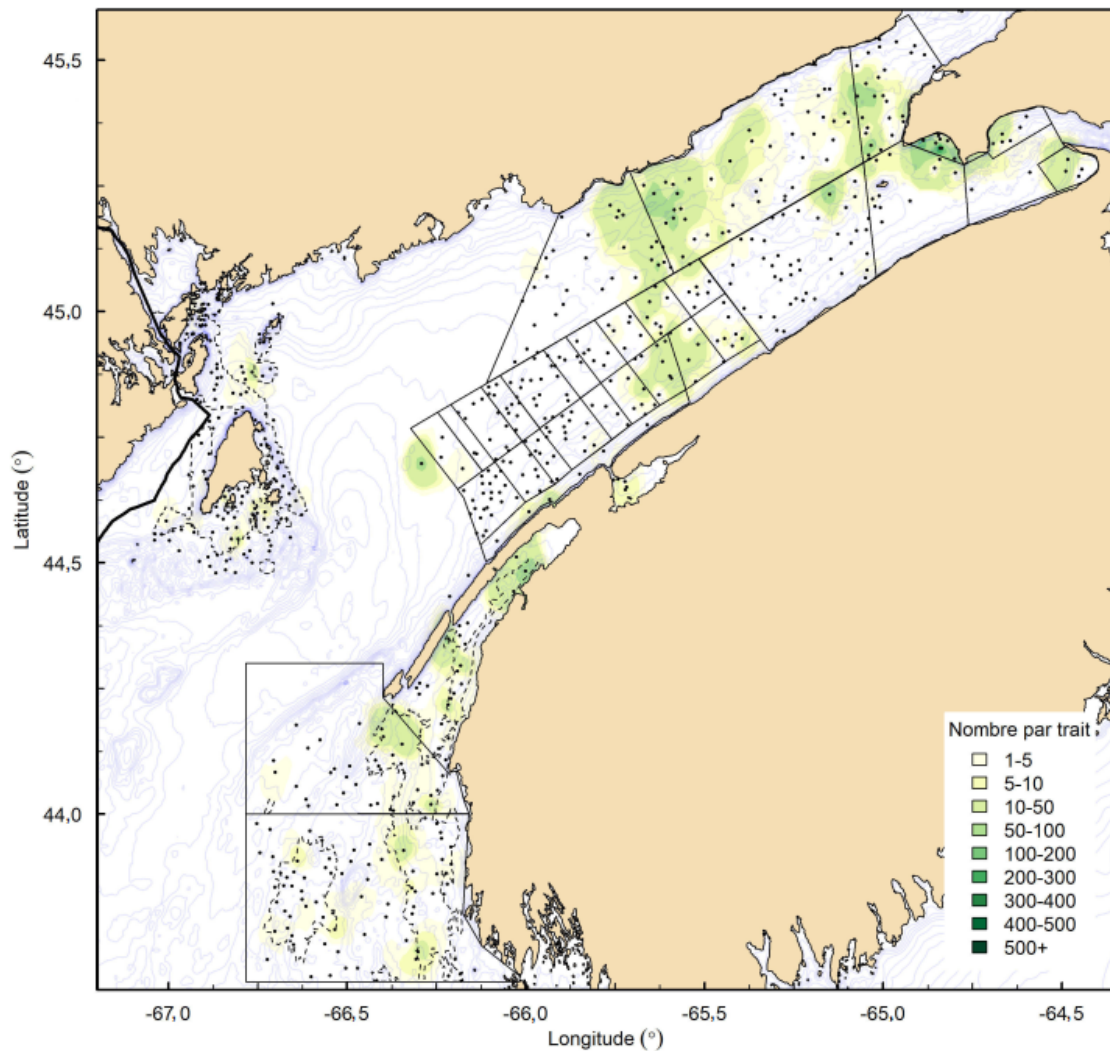


Figure 2. Répartition spatiale (nombre/trait) des recrues (hauteur de coquille de 65 à 79 mm) dans la baie de Fundy et ses environs en 2019. Les points représentent les stations de relevé. Les lignes noires pleines représentent les strates de relevé et les lignes noires tiretées correspondent aux strates de relevé représentant un effort de pêche élevé (à l'intérieur des lignes tiretées) ou faible (à l'extérieur des lignes tiretées), d'après l'analyse du système de surveillance des navires (SSN) (voir Smith et al. 2012)



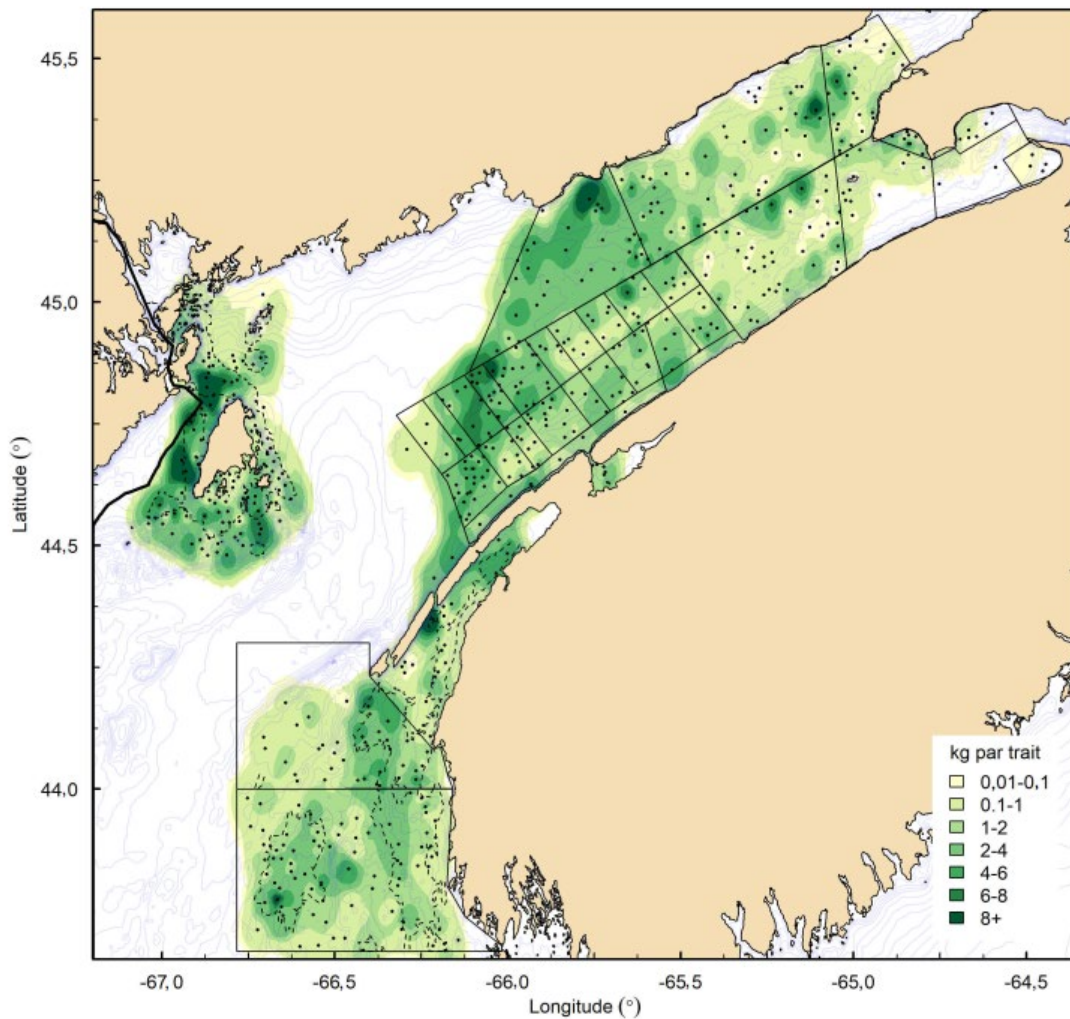


Figure 3. Répartition spatiale de la biomasse (kg/trait) des pétoncles de taille commerciale (hauteur de coquille supérieure à 80 mm) dans la baie de Fundy et ses environs en 2019. Les points représentent les stations de relevé. Les lignes noires pleines représentent les strates de relevé et les lignes noires tiretées correspondent aux strates de relevé représentant un effort de pêche élevé (à l'intérieur des lignes tiretées) ou faible (à l'extérieur des lignes tiretées), d'après l'analyse du système de surveillance des navires (SSN) (voir Smith et al. 2012).

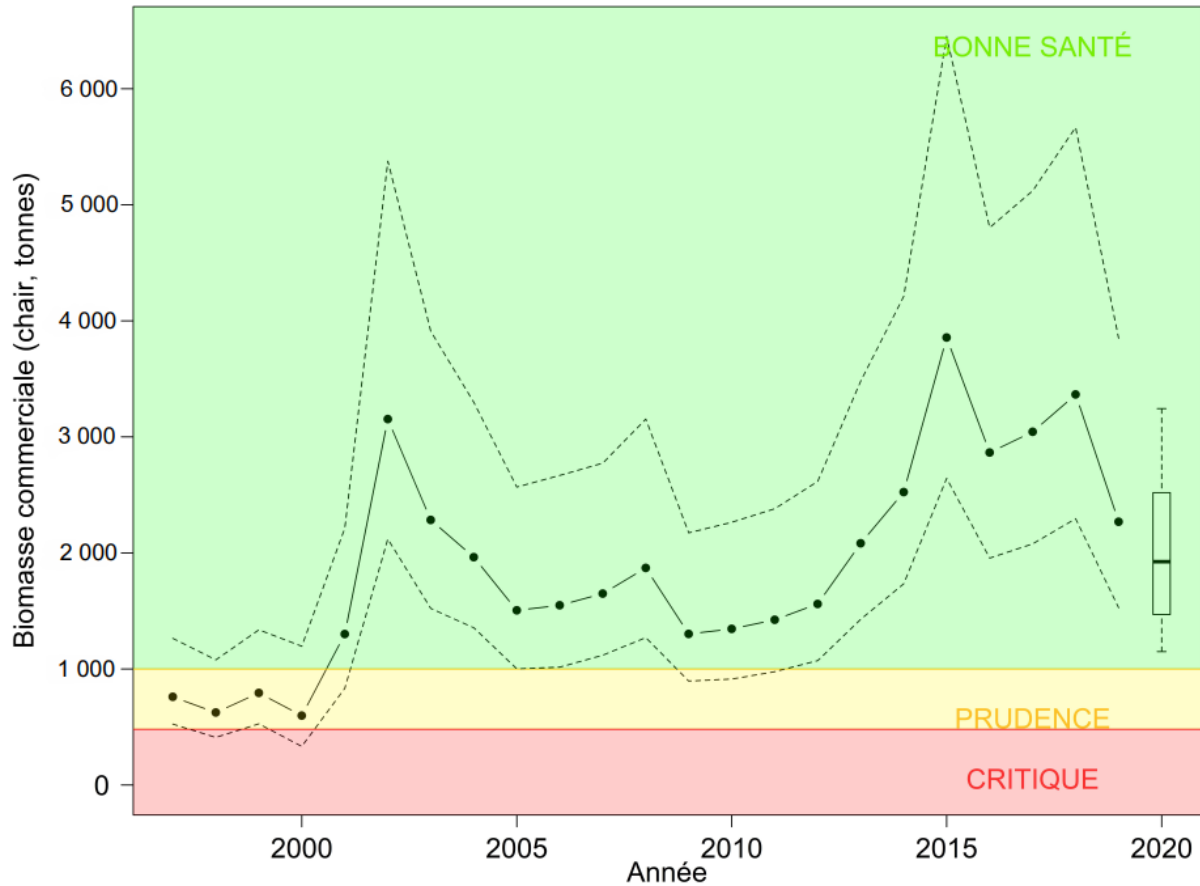


Figure 4. Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale dans la ZPrP 1A en poids de chair (tonnes) selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et aux données commerciales. Les lignes tiretées représentent les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 % concernant les estimations. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2020, selon le TAC provisoire en 2019-2020 de 415 t, est présentée sous la forme d'un tracé en rectangle et moustaches illustrant la médiane, les intervalles de confiance à 50 % (rectangle) et les intervalles de confiance à 80 % (moustaches). La partie verte représente la zone saine (selon un point de référence supérieur [PRS] de 1 000 t); la partie jaune représente la zone de prudence et la partie rouge correspond à la zone critique (selon un point de référence limite [PRL] de 480 t; Nasmith et al. 2014).

Tableau 1. Tableau des scénarios de prises pour la ZPrP 1A visant à évaluer les niveaux de prises pour la saison 2019-2020 sur le plan de l'exploitation postérieure (e), des changements prévus de la biomasse commerciale (%), des probabilités (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale et des probabilités qu'après les prélèvements, le stock dépasse le PRS (1 000 t) et le PRL (480 t). Les prises potentielles (t) pour la saison 2020-2021 sont évaluées par rapport à la probabilité postérieure de dépassement d'un taux d'exploitation de 0,15. Le niveau de prises et le scénario connexe qui correspond au TAC de la saison 2019-2020 sont indiqués en caractères gras.

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	e	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises potentielles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
290	0,12	-11	0,34	> 0,99	0,96	186	221	250	278	307	339

**Réponse des Sciences : zones de  
production de pétoncles 1 à 6 de la baie  
de Fundy**

**Région des Maritimes**

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	<i>e</i>	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						<i>Prises potentielles (t)</i>					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
315	0,14	-12	0,33	> 0,99	0,96	183	219	248	275	304	336
340	0,15	-13	0,31	> 0,99	0,96	180	215	244	272	300	330
365	0,16	-14	0,29	> 0,99	0,95	178	212	240	268	295	326
390	0,17	-15	0,28	> 0,99	0,95	175	209	237	263	292	323
<b>415</b>	<b>0,18</b>	<b>-16</b>	<b>0,27</b>	<b>&gt; 0,99</b>	<b>0,94</b>	<b>172</b>	<b>205</b>	<b>234</b>	<b>260</b>	<b>288</b>	<b>319</b>

**État du stock de la zone de production de pétoncles 1B**

Les débarquements de toutes les flottilles dans la ZPrP 1B en 2019 ont totalisé 739,85 t par rapport à un TAC global de 772,89 t (750 t avant la conciliation des quotas après la pêche). La flottille de la totalité de la baie a pêché 380,85 t par rapport à un quota de 384,87 t (380,63 t avant la conciliation des quotas après la pêche), la flottille du milieu de la baie a pêché 301,25 t par rapport à un quota de 290,99 t (267,90 t avant la conciliation des quotas après la pêche) et la flottille de la partie supérieure de la baie a pêché 57,75 t par rapport à un quota de 97,03 t (101,48 t avant la conciliation des quotas après la pêche). Pour l'année de pêche de 2020 en date du 15 juin 2020, la flottille de la totalité de la baie a pêché 191,89 t par rapport à un quota de 304,50 t, la flottille du milieu de la baie a pêché 206,20 t par rapport à un quota de 212,92 t (214,32 t avant la conciliation des quotas après la pêche) et la flottille de la partie supérieure de la baie a récolté 21,07 t par rapport à un quota de 96,40 t (81,18 t avant la conciliation des quotas après la pêche). Les TAC et les débarquements récents sont résumés à l'annexe 2.

Les taux de prises dans la ZPêP 28B sont passés de 40,7 kg/h en 2018 à 32,4 kg/h en 2019 pour la flottille de la totalité de la baie, et de 38,3 kg/h à 31,3 kg/h pour la flottille du milieu de la baie. En date du 15 juin 2020, les taux de prises préliminaires pour 2020 dans la ZPêP 28B étaient de 26,8 kg/h pour la flottille de la totalité de la baie et de 20,1 kg/h pour la flottille du milieu de la baie. Le taux de prises de la flottille de la partie supérieure de la baie dans la ZPêP 28C a diminué de 18,5 kg/h en 2018 à 16,3 kg/h en 2019, et celui de la flottille du milieu de la baie était de 35,9 kg/h en 2019. La flottille de la totalité de la baie n'a pas pêché dans la ZPêP 28C en 2019. En date du 15 juin 2020, la flottille de la totalité de la baie n'avait mené aucune activité de pêche dans la ZPêP 28C au cours de l'année de pêche 2020, et il n'y avait pas suffisamment de registres de pêche fournis par la flottille du milieu de la baie pour déclarer un taux de prises pour cette sous-zone, conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les taux de prises préliminaires pour 2020 dans la ZPêP 28C s'élèvent à 13,5 kg/h pour la flottille de la partie supérieure de la baie. Dans la ZPêP 28D, les taux de prises pour la flottille de la partie supérieure de la baie sont demeurés semblables entre 2018 et 2019 (16,9 kg/h et 17,0 kg/h, respectivement). Le nombre de registres de pêche fournis par la flottille de la totalité de la baie en 2019 n'était pas suffisant pour produire un résumé pour cette sous-zone. En date du 15 juin 2020, le taux de prises en 2020 pour la flottille de la partie supérieure de la baie dans la ZPêP 28D était de 11,8 kg/h, et la flottille de la totalité de la baie n'avait mené aucune activité de pêche dans cette zone.

L'état du stock selon les relevés a diminué dans l'ensemble de la ZPrP 1B en 2019. Sur l'ensemble de la ZPrP 1B, l'état du stock a diminué de 11,1 g en 2018 à 10,1 g en 2019, et il était inférieur à la moyenne à long terme (1997 à 2018) de 11,6 g. Des prérecrues ont été observées dans l'ensemble de la ZPrP 1B; les densités les plus élevées ont été mesurées à Advocate Harbour (28D), dans la ZPêP 28C et le long de la frontière entre le nord du milieu de la baie et le cap Spencer (28B; figure 1, annexe 1; voir Nasmith *et al.* 2016 pour une description



**Région des Maritimes**

---

détaillée des strates). L'estimation de la biomasse des recrues en 2019 était de 84,5 t, soit une baisse par rapport à 96,3 t en 2018 et une valeur inférieure à la médiane à long terme (1997 à 2018) de 144,2 t. Des recrues ont été observées dans toutes les sous-zones de la ZPrP 1B (figure 2). La biomasse commerciale était répartie dans l'ensemble de la ZPrP 1B; les regroupements représentant la biomasse la plus élevée étaient observés à proximité du cap Spencer (28B) (figure 3). L'estimation de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en 2019 était de 3 286 t (chair), soit une baisse par rapport à 2018 (4 945 t) et une valeur supérieure de la médiane à long terme de 2 593 t; elle se situe dans la zone saine (figure 5).

Le tableau 2 présente les scénarios de prises pour la saison de pêche 2019-2020. Les projections de la biomasse sont calculées à l'aide des estimations de la croissance pour l'année en cours et la mortalité naturelle correspond à la moyenne des cinq dernières années. Pour la saison 2019-2020, le TAC dans la ZPrP 1B s'élevait à 614 t. Le niveau de prises du tableau 2 qui correspond le plus étroitement au TAC est celui de 615 t, et il est interprété comme suit : des prises totales de 615 t correspondent à un taux d'exploitation de 0,19, ce qui entraîne une diminution prévue de 19 % de la biomasse commerciale. La probabilité que la biomasse commerciale augmente est de 17 %, la probabilité que des prises de 615 t permettent à la population de demeurer au-dessus du point de référence limite (PRL) est supérieure à 99 %, et la probabilité que la population demeure au-dessus du point de référence supérieur (PRS) est 87 %. Pour l'année de pêche suivante (2020-2021), la probabilité que des prises de 254 t dépassent un taux d'exploitation de référence de 0,15 serait de 10 %.

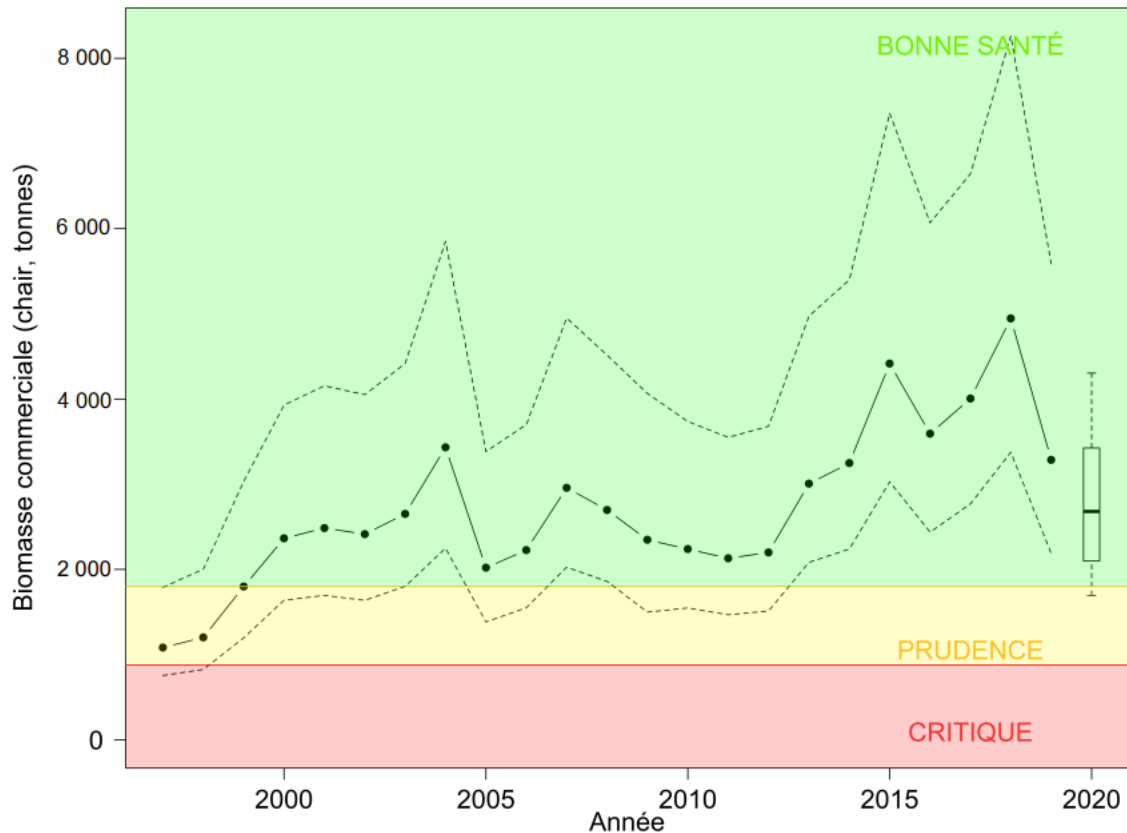


Figure 5. Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en poids de chair (tonnes) dans la ZPrP 1B selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et aux données commerciales. Les lignes tiretées représentent les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 % concernant les estimations. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2020, selon le TAC provisoire de 614 t pour 2019-2020, est présentée sous la forme d'un tracé en rectangle et moustaches illustrant la médiane, les intervalles de confiance à 50 % (rectangle) et les intervalles de confiance à 80 % (moustaches). La partie verte représente la zone saine (selon un point de référence supérieur de 1 800 t); la partie jaune représente la zone de prudence et la partie rouge est la zone critique (selon un point de référence limite de 880 t; Nasmith et al. 2014).

Tableau 2. Tableau des scénarios de prises pour la ZPrP 1B visant à évaluer les niveaux de prises pour la saison 2019-2020 sur le plan de l'exploitation postérieure (e), des changements prévus de la biomasse commerciale (%), des probabilités (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale et des probabilités qu'après les prélèvements, le stock dépasse le point de référence supérieur (PRS; 1 800 t) et le point de référence limite (PRL; 880 t). Les prises potentielles (t) pour la saison 2020-2021 sont évaluées par rapport à la probabilité postérieure de dépassement d'un taux d'exploitation de 0,15. Le niveau de prises et le scénario associé qui correspond le plus étroitement au TAC de la saison 2019-2020 sont indiqués en gras.

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	e	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises potentielles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
405	0,12	-13	0,26	> 0,99	0,92	279	324	362	397	433	472
435	0,13	-14	0,25	> 0,99	0,91	275	320	357	392	428	467

**Réponse des Sciences : zones de  
production de pétoncles 1 à 6 de la baie  
de Fundy**

**Région des Maritimes**

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	<i>e</i>	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises potentielles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
465	0,14	-15	0,24	> 0,99	0,90	271	315	353	389	424	463
495	0,15	-16	0,22	> 0,99	0,90	268	313	350	385	420	457
525	0,16	-17	0,21	> 0,99	0,89	264	308	344	379	414	454
555	0,17	-18	0,19	> 0,99	0,88	261	305	341	374	409	448
585	0,18	-19	0,18	> 0,99	0,87	256	301	337	370	406	445
<b>615</b>	<b>0,19</b>	<b>-19</b>	<b>0,17</b>	<b>&gt; 0,99</b>	<b>0,87</b>	<b>254</b>	<b>298</b>	<b>334</b>	<b>367</b>	<b>401</b>	<b>440</b>

**Zone de production de pétoncles 2**

Étant donné que la zone de production de pétoncles 2 (ZPrP 2) est considérée comme étant un habitat marginal du pétoncle, elle ne fait pas l'objet de surveillance régulière. La dernière évaluation de la ZPrP 2 remonte à 2006 (MPO 2007).

**État du stock de la zone de production du pétoncle 3**

Le total des débarquements pour l'année de pêche 2019 dans la ZPrP 3 est de 75,46 t par rapport à un TAC de 125 t. Pour l'année de pêche 2020 (en date du 15 juin 2020), les débarquements préliminaires s'élevaient à 36,81 t par rapport à un TAC de 175 t. Les TAC et les débarquements récents sont résumés à l'annexe 2. Le taux de prises commerciales en 2019 dans la baie St. Mary's était de 23,3 kg/h, soit une augmentation par rapport à 2018 (20,1 kg/h). Le taux de prises estival dans la ZPrP 3 à l'extérieur de la baie St. Mary's (secteur de Brier/Lurcher; voir Nasmith *et al.* 2016) en 2019 était de 17,2 kg/h, soit une diminution par rapport à 2018 (18,0 kg/h). Conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, il n'y a pas suffisamment de registres de pêche provenant la ZPrP 3 à l'extérieur de la baie St. Mary's pour que les données de l'automne 2018 puissent être résumées. Pour l'année de pêche 2020 (en date du 15 juin 2020), le taux de prises préliminaire pour la baie St. Mary's est de 30,7 kg/h. Dans la ZPrP 3, à l'extérieur de la baie St. Mary's, le taux de prises pour l'automne 2019 était de 24,2 kg/h. En date du 15 juin 2020, il n'y a pas assez de registres de pêche provenant de la ZPrP 3 à l'extérieur de la baie St. Mary's pour que les données de l'été 2020 puissent être résumées, conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le relevé et l'analyse concernant la ZPrP 3 sont fondés sur deux zones définies par les régimes de pêche selon le Système de surveillance des navires (SSN) de 2002 à 2010 (Smith *et al.* 2012). Le meilleur état du stock a été observé dans la baie St. Mary's (13,8 g). En 2019, l'état du stock dans la ZPrP 3 à l'intérieur de la région modélisée (11,4 g) a augmenté par rapport à 2018 (10,9 g) et était supérieur à la moyenne à long terme (1996 à 2018) de 11,1 g. Les prérecrues ont été principalement observées à l'ouest de la longitude 66,4°O (figure 1). L'estimation de la biomasse des recrues en 2019 était de 42,1 t, soit une augmentation par rapport à 2018 (31,4 t) et une valeur inférieure à la médiane à long terme (1996 à 2018) de 63,5 t. Des recrues ont été trouvées en faible abondance dans des groupes isolés qui étaient largement confinés à l'intérieur de la strate du SSN (figure 2). La biomasse commerciale était répartie dans l'ensemble de la ZPrP 3 et était plus élevée dans des groupes isolés à l'intérieur des strates du SSN (figure 3). L'estimation de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en 2019 était de 2 062 t (chair), soit une valeur semblable à celle estimée pour 2018 (2 103 t), supérieure à la médiane à long terme de 1 488 t et située dans la zone saine (figure 6).

**Région des Maritimes**

---

Le tableau 3 présente les scénarios de prises pour la saison de pêche 2019-2020. Les projections de la biomasse sont calculées à l'aide des estimations de la croissance pour l'année en cours et la mortalité naturelle correspond à la moyenne des cinq dernières années. Pour la saison 2019-2020, le TAC de la ZPrP 3 s'élevait à 175 t. Dans le tableau 3, des prises totales de 175 t correspondent à un taux d'exploitation de 0,09, ce qui entraîne une diminution prévue de 13 % de la biomasse commerciale. La probabilité que la biomasse commerciale augmente est de 30 %, la probabilité que des prises de 175 t permettent à la population de demeurer au-dessus du point de référence limite (PRL) est supérieure à 99 %, et la probabilité que la population demeure au-dessus du point de référence supérieur (PRS) est de 94 %. Pour l'année de pêche suivante (2020-2021), la probabilité que des prises de 166 t dépassent un taux d'exploitation de référence de 0,15 serait de 10 %.

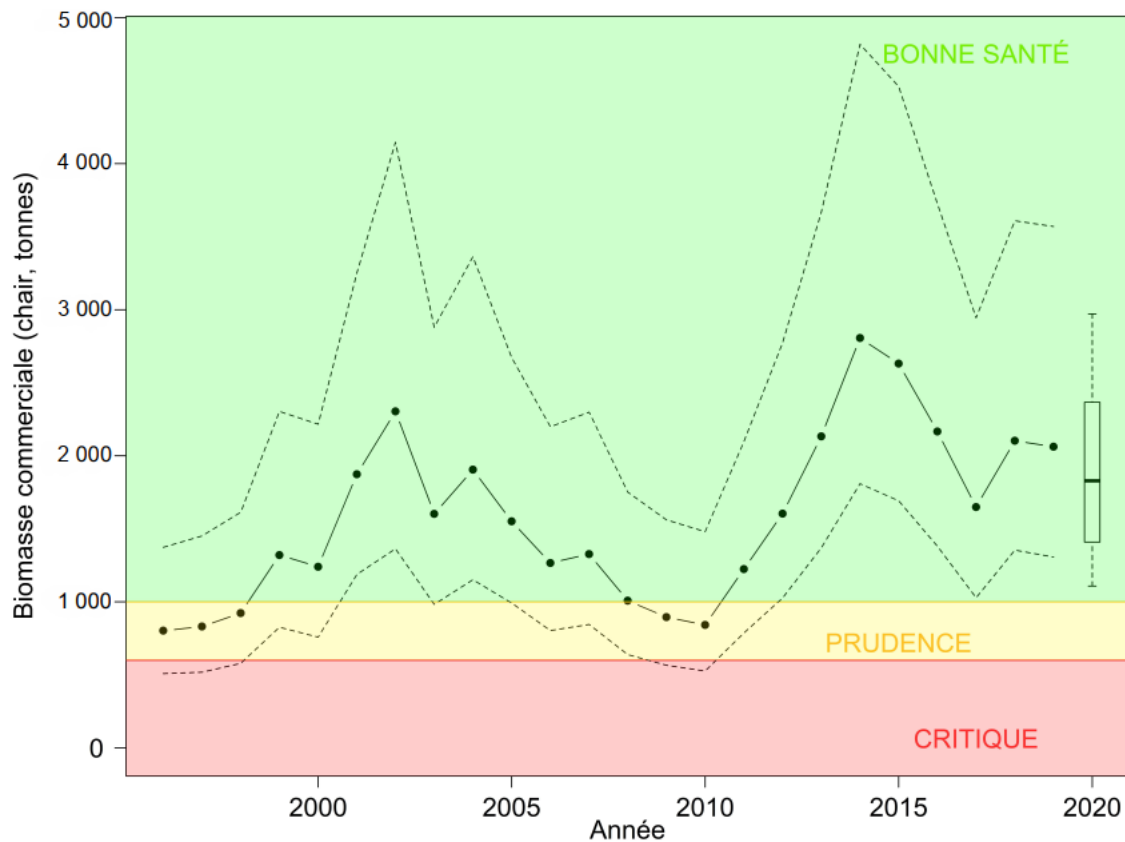


Figure 6. Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en poids de chair (tonnes) dans la ZPrP 3 selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et aux données commerciales. Les lignes tiretées représentent les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 % concernant les estimations. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2020, selon le TAC provisoire de 175 t pour 2019-2020, est présentée sous la forme d'un tracé en rectangle et moustaches illustrant la médiane, les intervalles de confiance à 50 % (rectangle) et les intervalles de confiance à 80 % (moustaches). La partie verte représente la zone saine (selon un point de référence supérieur de 1 000 t); la partie jaune représente la zone de prudence et la partie rouge représente la zone critique (selon un point de référence limite de 600 t; Nasmith et al. 2014).

Tableau 3. Tableau des scénarios de prises pour la ZPrP 3 visant à évaluer les niveaux de prises pour la saison 2019-2020 sur le plan de l'exploitation postérieure (e), des changements prévus de la biomasse commerciale (%), des probabilités (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale et des probabilités qu'après les prélèvements, le stock dépasse le point de référence supérieur (PRS; 1 000 t) et le point de référence limite (PRL; 600 t). Les prises potentielles (t) pour la saison 2020-2021 sont évaluées par rapport à la probabilité postérieure de dépassement d'un taux d'exploitation de 0,15. Le niveau de prises et le scénario connexe qui correspond au TAC de la saison 2019-2020 sont indiqués en caractères gras.

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	e	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises potentielles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
100	0,05	-9	0,36	> 0,99	0,95	174	208	235	260	285	313
125	0,06	-10	0,34	> 0,99	0,95	172	204	231	256	281	310
150	0,08	-11	0,32	> 0,99	0,94	169	202	228	253	279	307

**Réponse des Sciences : zones de  
production de pétoncles 1 à 6 de la baie  
de Fundy**

**Région des Maritimes**

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	<i>e</i>	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises potentielles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
<b>175</b>	<b>0,09</b>	<b>-13</b>	<b>0,30</b>	<b>&gt; 0,99</b>	<b>0,94</b>	<b>166</b>	<b>198</b>	<b>224</b>	<b>249</b>	<b>274</b>	<b>302</b>
200	0,10	-14	0,29	> 0,99	0,93	164	195	221	246	271	299
225	0,11	-15	0,27	> 0,99	0,92	160	192	218	243	268	295
250	0,13	-16	0,25	> 0,99	0,92	159	190	215	239	263	290
275	0,14	-17	0,24	> 0,99	0,91	155	186	212	236	261	288
300	0,15	-18	0,23	> 0,99	0,91	152	183	208	232	257	284

**État du stock des zones de production de pétoncles 4 et 5**

Depuis l'année de pêche 2014, la ZPrP 5 est regroupée avec la ZPrP 4 afin de qu'il n'y ait qu'un seul TAC. Le total des débarquements de la saison de pêche 2019 était de 105,64 t dans la ZPrP 4 et de 7,45 t dans la ZPrP 5, par rapport à un TAC combiné de 124,56 t (125 t avant la conciliation des quotas après la pêche). Pour l'année de pêche 2020, en date du 15 juin 2020, les débarquements préliminaires s'élevaient à 111,33 t dans la ZPrP 4 et à 15,72 t dans la ZPrP 5, par rapport à un TAC combiné de 135 t. Les TAC et les débarquements récents sont résumés à l'annexe 2. Les taux de prises commerciales dans la ZPrP 4 et la ZPrP 5 ont augmenté de 2018 à 2019, passant respectivement de 24,0 kg/h à 30,9 kg/h et de 22,7 kg/h à 29,9 kg/h. Pour l'année de pêche 2020, en date du 15 juin 2020, les taux de prises étaient de 28,7 kg/h dans la ZPrP 4 et de 28,1 kg/h dans la ZPrP 5.

L'état du stock dans la ZPrP 4 est passé de 11,5 g en 2018 à 10,0 g en 2019 et était inférieur à la moyenne à long terme (1996 à 2018) de 11,1 g. L'abondance des prérecrues était faible dans la majeure partie de la ZPrP 4; ces individus étaient surtout observés vers l'est de la ZPrP 4 (figure 1, annexe 1; voir Nasmith *et al.* 2016 pour une description détaillée des strates). L'estimation de la biomasse des recrues en 2019 était de 9,2 t, soit une valeur semblable à celle de 2018 (7,0 t) et inférieure à la médiane à long terme (1983 à 2018) de 31,8 t. Les recrues étaient principalement observées dans l'est (figure 2), tandis que la distribution de la biomasse commerciale était relativement uniforme dans toute la zone (figure 3). L'estimation de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en 2019 était de 1 252 t (chair), ce qui représente une baisse par rapport à 2018 (1 528 t); cette estimation est supérieure à la médiane à long terme de 1 061 t et se situe dans la zone saine (figure 7).

Le tableau 4 présente les scénarios de prises pour la saison de pêche 2019-2020. Les projections de la biomasse sont calculées à l'aide des estimations de la croissance pour l'année en cours et la mortalité naturelle correspond à la moyenne des cinq dernières années. Pour la saison 2019-2020, le TAC de la ZPrP 4 s'élevait à 135 t. Dans le tableau 4, des prises totales de 135 t correspondent à un taux d'exploitation de 0,11, ce qui entraîne une diminution prévue de 12 % de la biomasse commerciale. La probabilité que la biomasse commerciale augmente est de 35 %, la probabilité que des prises de 135 t permettent à la population de demeurer au-dessus du point de référence limite (PRL) est supérieure à 97 %, et la probabilité que la population demeure au-dessus du point de référence supérieur (PRS) est de 84 %. Pour l'année de pêche suivante (2020-2021), la probabilité que des prises de 99 t dépassent un taux d'exploitation de référence de 0,15 serait de 10 %.



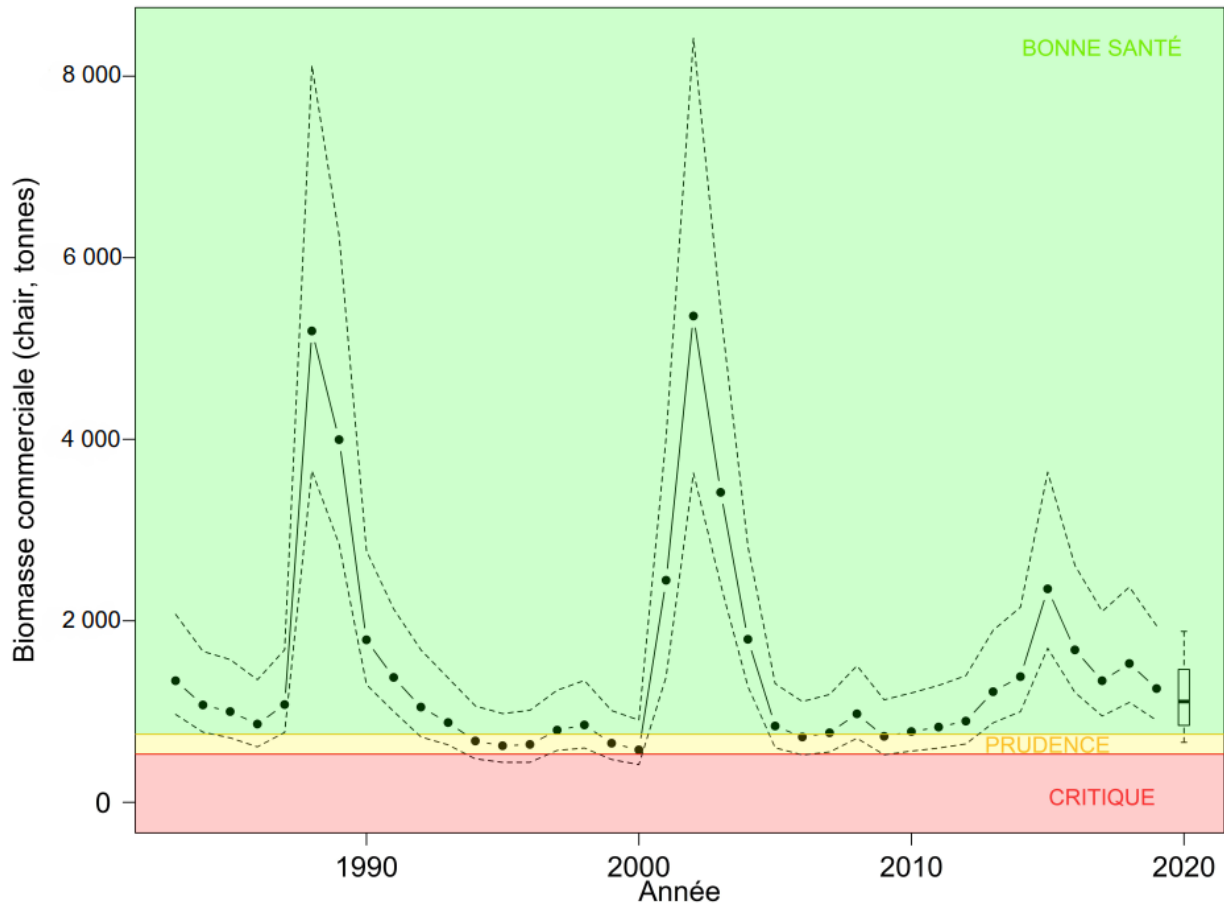


Figure 7. Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en poids de chair (tonnes) dans la ZPrP 4 selon le modèle d'évaluation ajusté au relevé et aux données commerciales. Les lignes tiretées représentent les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 % concernant les estimations. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2020, selon le TAC provisoire de 135 t pour 2019-2020, est présentée sous la forme d'un tracé en rectangle et moustaches illustrant la médiane, les intervalles de confiance à 50 % (rectangle) et les intervalles de confiance à 80 % (moustaches). La partie verte représente la zone saine (selon un point de référence supérieur de 750 t); la partie jaune représente la zone de prudence et la partie rouge représente la zone critique (selon un point de référence limite de 530 t; Nasmith et al. 2014).

Tableau 4. Tableau des scénarios de prises pour la ZPrP 4 visant à évaluer les niveaux de prises pour la saison 2019-2020 sur le plan de l'exploitation postérieure (e), des changements prévus de la biomasse commerciale (%), des probabilités (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale et des probabilités qu'après les prélèvements, le stock dépasse le point de référence supérieur (PRS; 750 t) et le point de référence limite (PRL; 530 t). Les prises potentielles (t) pour la saison 2020-2021 sont évaluées par rapport à la probabilité postérieure de dépassement d'un taux d'exploitation de 0,15. Le niveau de prises et le scénario connexe qui correspond au TAC de la saison 2019-2020 sont indiqués en caractères gras.

Saison de pêche 2019-2020					Saison de pêche 2020-2021						
Prises (t)	e	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises potentielles (t)					
						<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>
95	0,08	-9	0,39	0,97	0,86	103	124	140	157	173	192

**Réponse des Sciences : zones de  
production de pétoncles 1 à 6 de la baie  
de Fundy**

**Région des Maritimes**

Saison de pêche 2019-2020						Saison de pêche 2020-2021					
Prises (t)	<i>e</i>	Changement (%)	Augmentation (Pr)	> PRL (Pr)	> PRS (Pr)	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						<i>Prises potentielles (t)</i>					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
115	0,09	-11	0,37	0,97	0,85	102	121	138	154	170	188
<b>135</b>	<b>0,11</b>	<b>-12</b>	<b>0,35</b>	<b>0,97</b>	<b>0,84</b>	<b>99</b>	<b>119</b>	<b>135</b>	<b>151</b>	<b>167</b>	<b>184</b>
155	0,13	-14	0,33	0,96	0,82	97	116	132	148	163	181
175	0,14	-15	0,31	0,96	0,81	95	114	130	145	161	179
195	0,16	-17	0,30	0,95	0,80	93	112	127	142	158	175

Après des consultations avec l'industrie, on a cessé d'effectuer le relevé annuel dans la ZPrP 5 en 2009, et l'effort d'échantillonnage a été redirigé vers d'autres zones de la baie de Fundy. Depuis le relevé de 2014, un petit nombre de traits ont été effectués chaque année dans la ZPrP 5. Le nombre moyen de pétoncles de taille commerciale a diminué, passant de 217,7 pétoncles par trait en 2018 à 130,1 en 2019, et il se situe au-dessus de la médiane à long terme (1990 à 2008) de 104,4 pétoncles par trait. Le poids par trait a diminué, passant de 3,0 kg/trait en 2018 à 1,9 kg/trait en 2019, et il se situe près de la médiane à long terme (1990 à 2018) de 1,8 kg/trait. Le nombre moyen de recrues par trait a diminué, passant de 15,8 en 2018 à 6,2 en 2019, et est inférieur à la médiane à long terme des recrues (1990 à 2018) de 26,9 recrues par trait. Le poids par trait des recrues a diminué, passant de 0,08 kg/trait en 2018 à 0,03 kg/trait en 2019, et il est inférieur à la médiane à long terme (1990 à 2018) de 0,1 kg/trait.

**État du stock de la zone de production de pétoncles 6**

Le total des débarquements dans la ZPrP 6 pour les flottilles de la totalité et du milieu de la baie lors de l'année de pêche 2019 était 214,53 t, par rapport à un TAC combiné de 216,20 t (200 t avant la conciliation des quotas après la pêche). La flottille de la totalité de la baie a pêché 32,66 t par rapport à un quota de 30,34 t (30 t avant la conciliation des quotas après la pêche) et la flottille du milieu de la baie a pêché 181,87 t par rapport à un quota de 185,86 t (170 t avant la conciliation des quotas après la pêche). Les débarquements préliminaires pour l'année de pêche 2020 (en date du 15 juin 2020) pour les deux flottilles pêchant dans la ZPrP 6 sont de 212,20 t par rapport à un TAC combiné de 204,37 t. La flottille de la totalité de la baie a pêché 29,88 t par rapport à un quota de 30 t et la flottille du milieu de la baie a pêché 182,32 t par rapport à un quota de 174,37 t (170 t avant la conciliation des quotas après la pêche). Les TAC et les débarquements récents sont résumés à l'annexe 2.

La série de taux de prises de la pêche commerciale commençant en 1997 pour toutes les sous-zones combinées est l'indicateur de l'état du stock pour cette zone; le PRL est de 6,2 kg/h (le taux de prises le plus bas de la série chronologique depuis 1997) et le PRS est de 9,1 kg/h, d'après le taux de prises moyen de 2005 à 2011. Le taux de prises de l'indicateur d'état du stock était supérieur au PRS et se trouvait dans la zone saine en 2018 (26,3 kg/h), en 2019 (26,6 kg/h) et en 2020 (27,6 kg/h) (figure 8). Les taux de prises de 1997 à 2001 ne sont pas présentés sur la figure 8 en raison d'un changement dans le système de journaux de bord de la pêche commerciale mis en place en 2002.

Le relevé et l'analyse concernant la ZPrP 6 sont fondés sur deux zones définies par les régimes de pêche selon le SSN de 2002 à 2014 (Smith *et al.* 2012; Nasmith *et al.* 2016). Les indices ont été calculés séparément pour la zone exploitée (à l'intérieur de la strate du SSN) et les zones non exploitées (à l'extérieur de la strate du SSN). L'état du stock à l'intérieur de la strate du SSN était de 9,6 g en 2019, soit une diminution par rapport à 2018 (10,3 g) et une valeur inférieure à la moyenne à long terme (1997 à 2018) de 10,9 g. L'état du stock à l'extérieur de la

**Région des Maritimes**

---

strate du SSN était de 9,5 g en 2019, soit une diminution par rapport à 2018 (10,2 g) et une valeur inférieure à la moyenne à long terme (1997 à 2018) de 10,8 g. En 2019, l'abondance des prérecrues était faible dans la majeure partie de la ZPrP 6 (figure 1, annexe 1). La zone modélisée pour la ZPrP 6 concerne uniquement l'intérieur de la strate du SSN. L'estimation de la biomasse des recrues en 2019 était de 5,3 t, soit une baisse par rapport à 14,7 t en 2018 et une valeur inférieure à la médiane à long terme (2006 à 2018) de 50,8 t. L'abondance des recrues était faible dans toute la région (figure 2), tandis que la biomasse commerciale était bien répartie dans toute la région étudiée; les biomasses les plus élevées étaient observées à l'ouest de l'île Grand Manan (figure 3). L'estimation de la biomasse des pétoncles de taille commerciale en 2019 était de 992 t (chair), soit une diminution par rapport à 2018 (1 048 t) et une valeur supérieure à la médiane à long terme de 568 t (figure 9).

Les données utilisables des journaux de bord ont été réparties à l'échelle spatiale selon la latitude et la longitude signalées. Elles ont été soit réparties à l'intérieur ou à l'extérieur de la strate du SSN, soit désignées comme ne correspondant pas à une strate. On les a ensuite utilisées pour déterminer la proportion des débarquements entre les zones, conformément aux méthodes décrites dans le document de Nasmith *et al.* (2016). En 2019, la proportion des débarquements était de 74 % à l'intérieur de la strate du SSN et de 15 % à l'extérieur de celle-ci. La proportion des débarquements ne correspondant pas à une strate était de 11 %. En 2020, la proportion des débarquements était de 76 % à l'intérieur de la strate du SSN et de 11 % à l'extérieur de celle-ci. La proportion des débarquements ne correspondant pas à une strate était de 13 %.

Le tableau 5 présente les scénarios de prises pour 2019-2020. Les projections de la biomasse sont calculées à l'aide des estimations de la croissance pour l'année en cours et la mortalité naturelle correspond à la moyenne des cinq dernières années. Les prélèvements estimés pour 2019-2020 dans la région modélisée étaient de 161 t. Le niveau de prise du tableau 5 qui correspond le plus étroitement aux prélèvements est de 160 t et est interprété comme suit : des prises de 160 t correspondent à un taux d'exploitation de 0,15 et devraient entraîner une baisse de 11 % de la biomasse commerciale, la probabilité d'augmentation de la biomasse commerciale étant de 37 %.

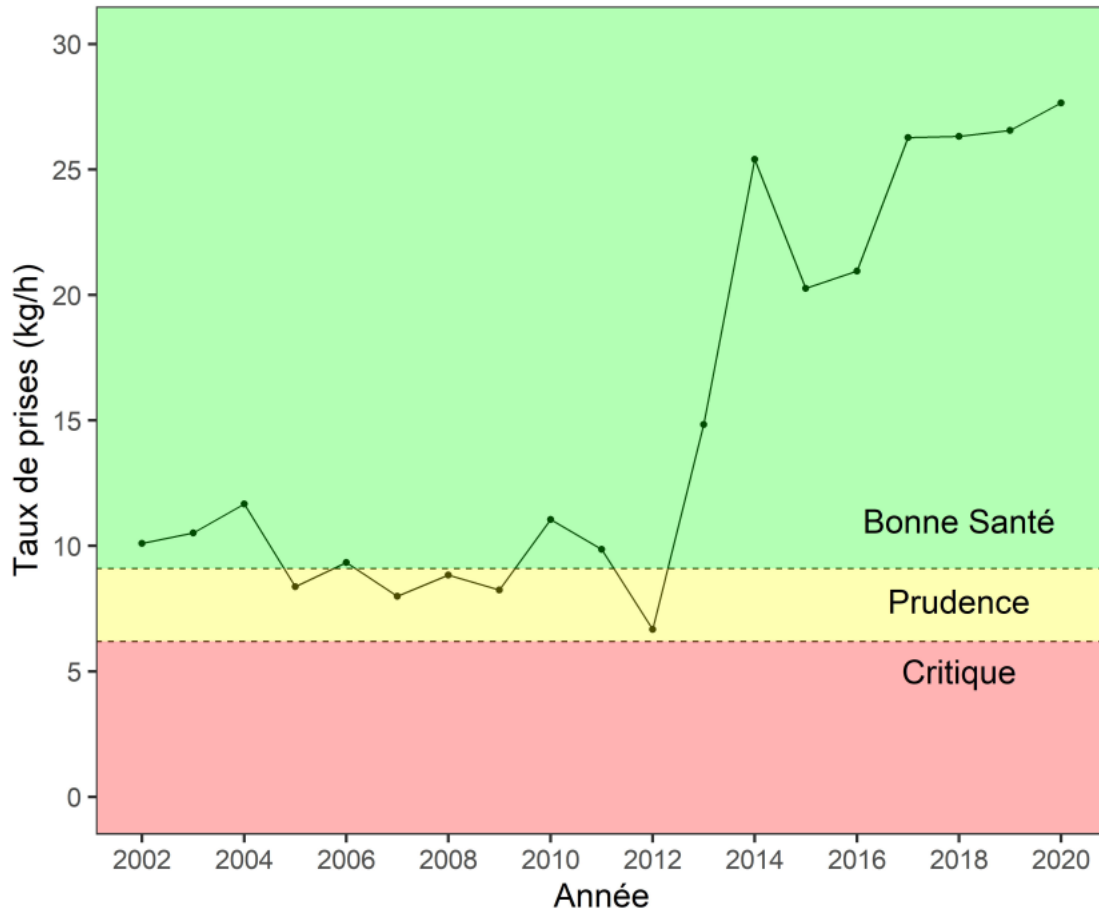


Figure 8. Taux de prises commerciales annuelles (kilogramme par heure [kg/h]) dans la ZPrP 6 pour toutes les sous-zones et pour les deux flottilles combinées. La partie verte représente la zone saine (selon un point de référence supérieur de 9,1 kg/h); la partie jaune représente la zone de prudence et la partie rouge correspond à la zone critique (selon un point de référence limite de 6,2 kg/h).

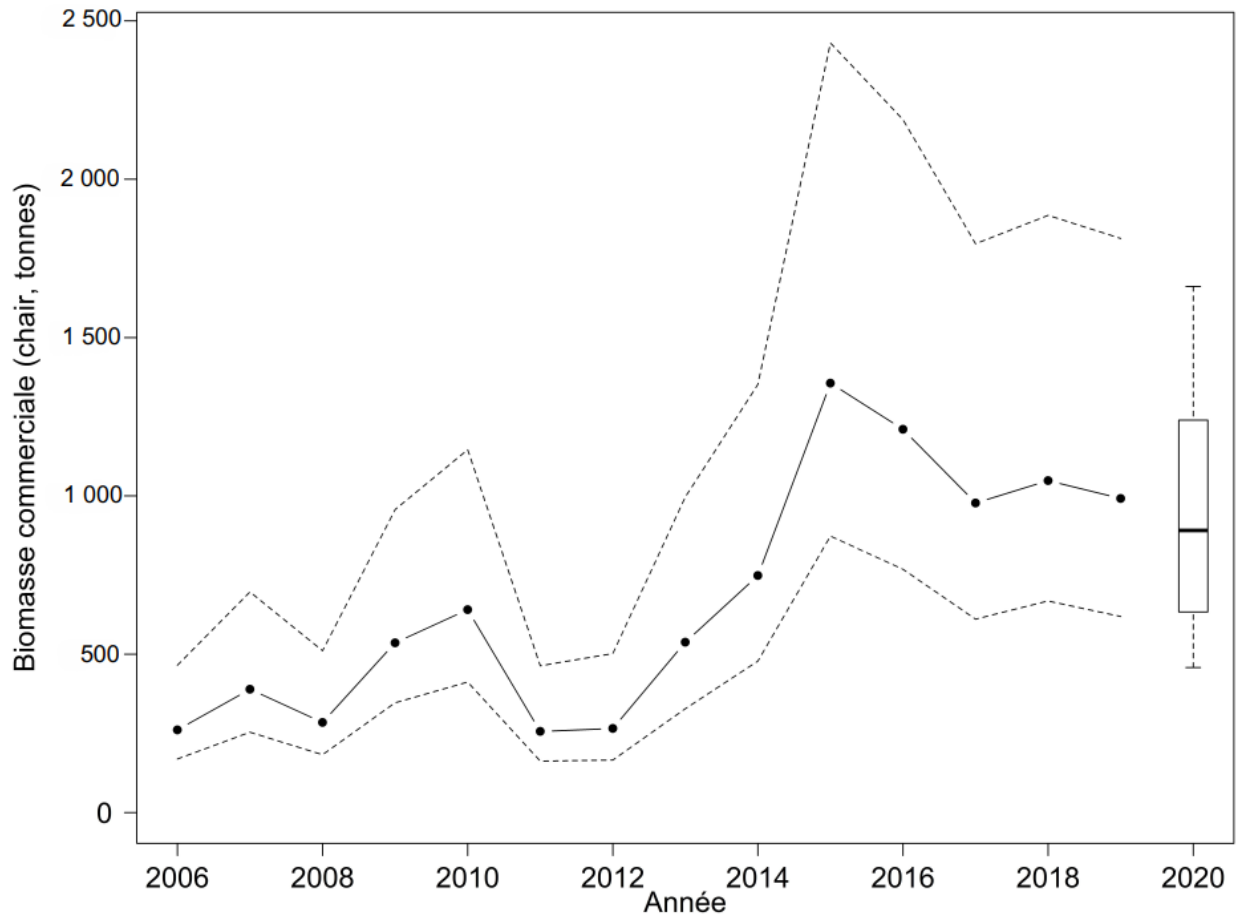


Figure 9. Estimations médianes de la biomasse (ligne continue) des pétoncles de taille commerciale en poids de chair (tonnes) dans la ZPrP 6 selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et aux données commerciales. Les lignes tiretées représentent les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 % concernant les estimations. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2020, si l'on présume des prises de 161 t en 2020, est présentée sous la forme d'un tracé en rectangle et moustaches avec la médiane, les intervalles de confiance à 50 % (rectangle) et les intervalles de confiance à 80 % (moustaches).

Tableau 5. Tableau des scénarios de prises pour la ZPrP 6 visant à évaluer les niveaux de prises en 2019-2020 sur le plan de l'exploitation (e), des changements prévus de la biomasse commerciale (%) et des probabilités (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale.

Saison de pêche 2019-2020			
Prises (t)	e	Changement (%)	Augmentation (Pr)
100	0,10	-5	0,44
120	0,11	-8	0,42
140	0,13	-10	0,40
<b>160</b>	<b>0,15</b>	<b>-11</b>	<b>0,37</b>
180	0,17	-14	0,35
200	0,19	-16	0,33

## Considérations écosystémiques

Il y a eu quatre sorties d'observateurs en mer visant à surveiller la pêche du pétoncle dans la baie de Fundy au cours de l'année de pêche 2019, et deux sorties semblables au cours de l'année de pêche 2020, en date du 15 juin 2020. Conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, les taux de rejet pour les prises accessoires ne peuvent pas être déclarés. À l'heure actuelle, le MPO n'exige pas que les sorties dans les ZPêP 28A-D soient observées. Il faut donc se référer au document de Sameoto et Glass (2012) pour les analyses antérieures sur les rejets de la pêche côtière du pétoncle.

## Conclusions

De 2018 à 2019, l'état du stock de pétoncles a diminué dans toutes les ZPrP, à l'exception de la ZPrP 3 où il a augmenté. L'estimation de la biomasse des recrues pour 2019 a diminué dans les ZPrP 1A, 1B et 6, était semblable à celle de 2018 dans la ZPrP 4 et a augmenté dans la ZPrP 3. La biomasse commerciale a diminué dans toutes les ZPrP modélisées à l'exception de la ZPrP 3, où elle est demeurée semblable à celle de 2018. En 2019, les estimations de la biomasse commerciale pour toutes les ZPrP sont demeurées dans la zone saine. Toutefois, le recrutement dans toutes les ZPrP était inférieur à la médiane à long terme respective de chaque zone et coïncidait avec de faibles taux de prérecrues.

## Collaborateurs

### Nom

Jessica Sameoto (responsable)  
Jamie Raper  
Freya Keyser  
Leslie Nasmith  
David Keith  
Brad Hubley  
Irene Andrushchenko  
Lottie Bennett  
Alan Reeves

### Affiliation

Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Sciences du MPO, région des Maritimes  
Gestion des pêches du MPO, région des Maritimes

## Approuvé par

Alain Vézina  
Directeur régional des Sciences  
Région des Maritimes  
Pêches et Océans Canada  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
Tél. : 902-426-3490

Date : Le 31 août 2020

## Sources de renseignements

MPO. 2007. Évaluation des stocks de pétoncles (*Placopecten magellanicus*) des zones de production de pétoncles 1 à 6 dans la baie de Fundy. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2007/013.



**Région des Maritimes**

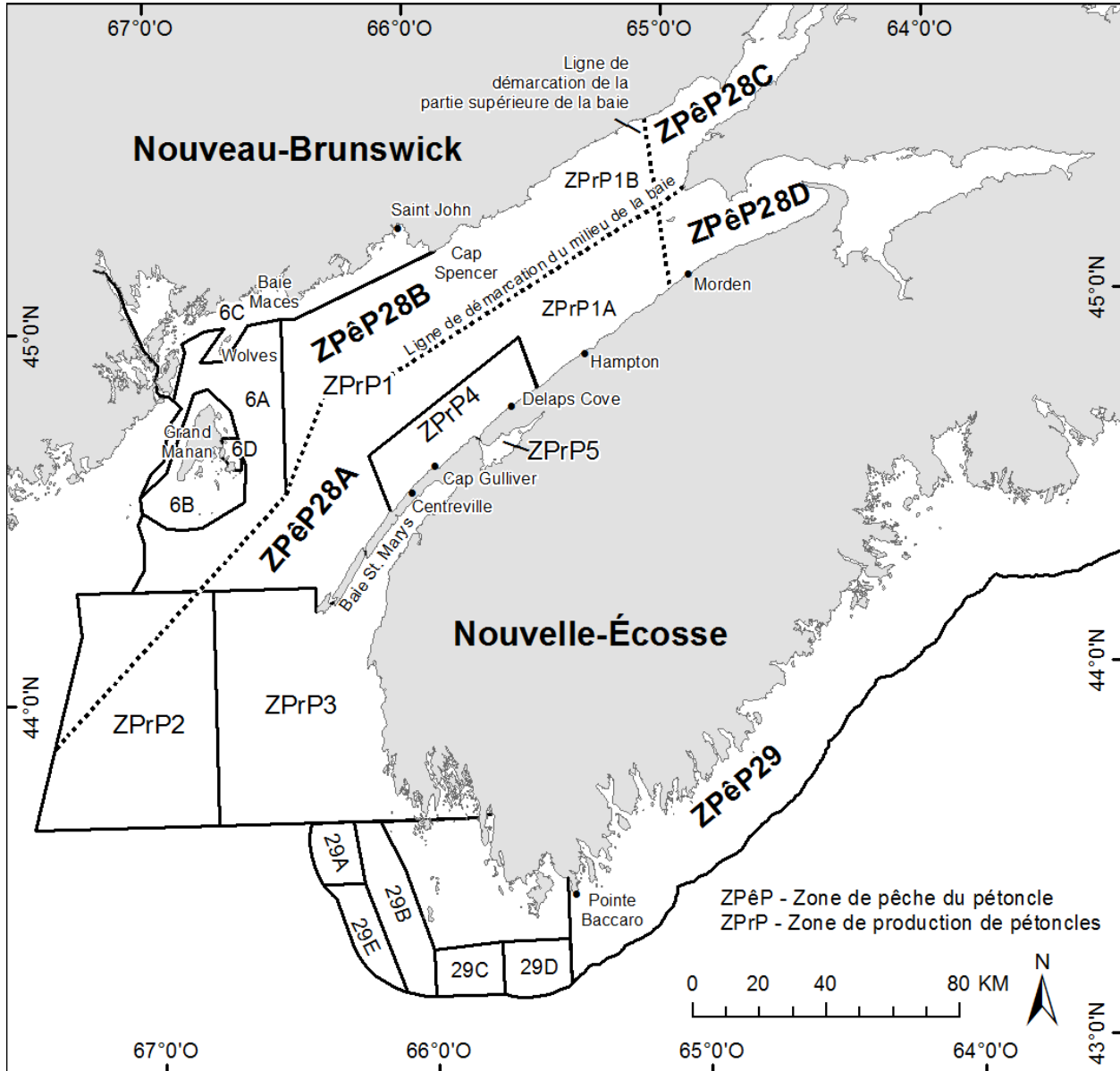
---

- MPO. 2016. Évaluation des stocks de pétoncles (*Placopecten magellanicus*) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/004.
- MPO. 2019. Mise à jour sur l'état du stock de pétoncles (*Placopecten magellanicus*) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des sci. 2019/039.
- Nasmith, L., Sameoto, J., and Glass, A. 2016. Scallop Production Areas in the Bay of Fundy: Stock Status for 2015 and Forecast for 2016. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2016/021. vi + 140 p.
- Nasmith, L., Hubley, B., Smith, S.J., and Glass, A. 2014. Scallop Production Areas in the Bay of Fundy: Stock Status for 2013 and Forecast for 2014. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2014/016. vii + 139 p.
- Sameoto, J.A., and Glass, A. 2012. An Overview of Discards from the Canadian Inshore Scallop Fishery in SFA 28 and SFA 29 West for 2002 to 2009. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2979. vi + 39 p.
- Smith, S.J., and Hubley, B. 2014. Impact of Survey Design Changes on Stock Assessment Advice: Sea Scallops. ICES J. Mar. Sci. 71: 320–327.
- Smith, S.J., Hubley, P.B., Nasmith, L., Sameoto, J.A., Bourdages, H., and Glass, A. 2012. Scallop Production Areas in the Bay of Fundy: Stock Status for 2011 and Forecast for 2012. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/009. vii +123 p.

Annexes

Annexe 1

Carte des zones de production de pétoncles (zPrP) et des zones de pêche du pétoncle (ZPêP) dans la baie de Fundy et ses environs.



**Réponse des Sciences : zones de  
production de pétoncles 1 à 6 de la baie  
de Fundy**

**Région des Maritimes**

**Annexe 2**

Sommaire des totaux autorisés des captures (TAC) et des débarquements en tonnes (t) pour les flottilles de la totalité de la baie, du milieu de la baie et de la partie supérieure de la baie, par zone de production de pétoncles (ZPrP), de 2015 à 2020. Les valeurs des débarquements en 2020 sont préliminaires (en date du 15 juin 2020) et datent d'après la conciliation des quotas après la pêche.

<b>Zone</b>	<b>Flottille</b>		<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
ZPrP 1A	Totalité de la baie	Débarquements	361,55	422,31	395,88	427,15	467,49	289,29
		TAC	350	425	400	419,79	455,02	415
ZPrP 1B	Totalité de la baie	Débarquements	303,96	314,04	235,95	297,95	380,85	191,89
		TAC	301,76	312,21	243,60	292,93	384,87	304,50
ZPrP 1B	Milieu de la baie	Débarquements	164,02	255,86	130,89	181,27	301,25	206,20
		TAC	175,59	229,55	143,18	196,46	290,99	212,92
ZPrP 1B	Partie supérieure de la baie	Débarquements	78,19	84,05	69,01	72,57	57,75	21,07
		TAC	72,68	83,24	64,08	69,48	97,03	96,40
ZPrP 3	Totalité de la baie	Débarquements	234,96	223,69	158,60	112,55	75,46	36,81
		TAC	250	225	175	157,42	125	175
ZPrP 4 et 5	Totalité de la baie	Débarquements	132,35	233,56	190,94	151,55	113,09	127,05
		TAC	135	250	200	157,81	124,56	135
ZPrP 6	Totalité de la baie	Débarquements	23,99	13,57	26,26	28,76	32,66	29,88
		TAC	37,77	38,76	33	29,91	30,34	30
ZPrP 6	Milieu de la baie	Débarquements	207,01	213,25	217,27	112,22	181,87	182,32
		TAC	202,23	211,24	184,82	129,03	185,86	174,37

**Ce rapport est disponible auprès du :**

Centre des avis scientifiques (CAS)  
Région des Maritimes  
Pêches et Océans Canada  
1, promenade Challenger, C.P. 1006  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2  
Canada

Téléphone : 902-426-7070  
Adresse courriel : [MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca)  
Adresse internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/)

ISSN 1919-3815

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2021. Mise à jour de l'état du stock de pétoncles (*Placopecten Magellanicus*) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2021/005.

*Also available in English:*

DFO. 2021. *Stock Status Update of Scallop (Placopecten Magellanicus) in Scallop Production Areas 1 to 6 in the Bay of Fundy. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2021/005.*